

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES



CAP Accompagnant éducatif petite enfance

Numéro de référence : V250000000215

Niveau d'étude : niveau 3 (CAP, BEP)

Domaine d'activité : petite enfance

Durée : 18 mois

Nombre de personnes à recruter : 15

Informations générales

La Direction des Affaires Scolaires (DASCO) est l'une des 22 directions de la Ville de Paris. Elle gère les 620 écoles et 114 collèges parisiens.

Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE) est le premier niveau de qualification de la filière petite enfance (niveau 3).

Vous réaliserez des activités de soins quotidiens (aide aux repas des enfants, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant au développement affectif et intellectuel et à l'autonomie des enfants de 3 à 6 ans. Vous assurerez également l'entretien des locaux et des équipements.

L'apprentissage aura lieu dans une des écoles maternelles Parisiennes auprès d'un agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM) expérimenté et qualifié.

Informations importantes :

La Direction des Affaires Scolaires présentera votre candidature aux maîtres d'apprentissage uniquement si vous avez saisi **une attestation de pré-inscription à un CFA pour la rentrée 2026/2027.**

Votre bulletin n°2 du casier judiciaire ne doit faire mention d'aucune condamnation incompatible avec les missions du poste auquel vous candidatez.

Activités principales

L'ASEM appartient à la communauté éducative.

Missions principales:

- Apporter aux enseignants une assistance pour l'accueil, l'encadrement et l'hygiène des enfants;
- Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement à ces enfants;
- Assurer l'encadrement des temps de restauration scolaire et l'encadrement des activités des temps périscolaires : matin et/ou soir;
- collaborer avec les différents membres de l'équipe éducative;

Activités liées au bien-être de l'enfant :

- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie;
- Surveiller l'hygiène des enfants et la sécurité;
- assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques Spécifiques.

Vous serez sous l'autorité hiérarchique du responsable d'établissement et sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage

Compétences requises

Vos compétences vous permettent de répondre aux différents besoins des enfants en tenant compte de leur personnalité et de leur rythme d'évolution.

Exercer auprès des jeunes enfants demande :

- De la douceur et de la patience;
- De la disponibilité et de la réactivité;
- Du dynamisme et une bonne condition physique;
- De la tolérance au bruit;
- Une capacité à évoluer dans un environnement hiérarchique et observer les consignes données;
- La capacité de travailler en équipe.